



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Décembre 2018

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie

Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

Sommaire

AGRICULTURE.....	2
SOLS – ENVIRONNEMENT.....	6
CONSOMMATION.....	7
PAC.....	10
SÉCURITÉ SANITAIRE – BIEN-ÊTRE ANIMAL.....	11
INTERNATIONAL.....	13
OUVRAGE.....	18
PORTRAIT.....	19
BRÈVES.....	21
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	25

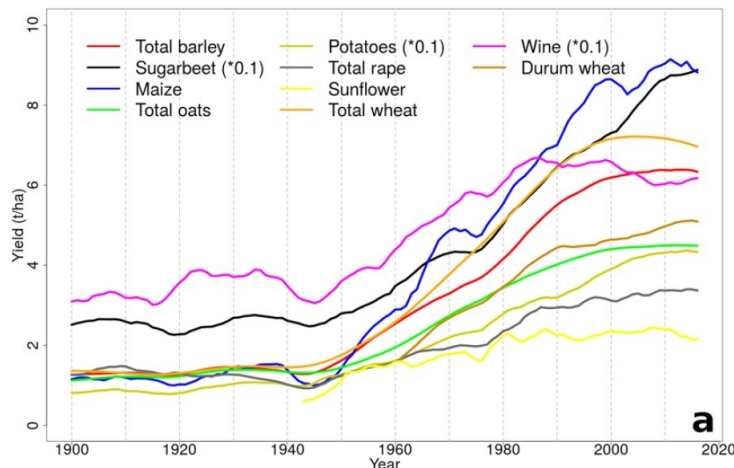
AGRICULTURE

Stagnation des rendements de plusieurs céréales et de la vigne, en France, depuis la fin des années 1990

Dans les *Scientific Reports* de *Nature* de novembre 2018, une équipe internationale analyse sur le long terme les rendements des principales cultures en France, mettant en évidence une stagnation depuis la fin de la décennie 1990.

De précédents travaux avaient fait ressortir une stagnation des rendements de blé depuis 1996. Ici, les chercheurs se sont intéressés à la fois aux céréales (blé, maïs, orge, avoine), aux oléagineux (tournesol, colza), aux betteraves sucrières, aux pommes de terre et à la vigne. Pour chacune des cultures étudiées, ils ont eu recours aux données de la [Statistique agricole annuelle](#), au niveau départemental, sur plus d'un siècle (1900 à 2016). Pour suivre les rendements de ces cultures, sur chaque département et au niveau national, les chercheurs ont développé un modèle linéaire dynamique (DLM), qui permet d'estimer la tendance d'évolution des rendements sans avoir à établir d'hypothèses fortes au préalable. À l'échelle de la France, les évolutions ainsi identifiées sont illustrées ci-dessous.

Tendance des rendements moyens nationaux des principales cultures en France



Source : *Nature Scientific Reports*

Si les rendements ont partout connu une forte croissance entre 1950 et 1990, ces travaux, déclinés localement, confirment la stagnation (voire le recul) des rendements du blé d'hiver, de l'orge, de l'avoine, du blé dur et de la vigne, depuis les années 1990, sur au moins 25 % de leurs surfaces. Pour le maïs, la stagnation ne concerne que 3 % des surfaces. L'analyse de la variabilité des rendements, ainsi que de l'évolution des rendements minimaux et maximaux, permet d'interpréter ces évolutions. Ainsi, le fait que les rendements minimums observés continuent à progresser suggère que ces plafonnements ne sont pas liés au changement climatique. En revanche, la stagnation pour les grandes cultures, sur des zones à haut rendement, laisserait penser qu'on se rapproche d'un potentiel physiologique maximal. Les choix politiques et stratégiques (limitation qualitative des rendements viticoles) et les facteurs économiques (coûts marginaux croissants) sont sans doute majeurs dans ces stagnations, mais faute de données sur une aussi longue période, ils n'ont pu être étudiés directement.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature Scientific Reports*

<https://www.nature.com/articles/s41598-018-35351-1>

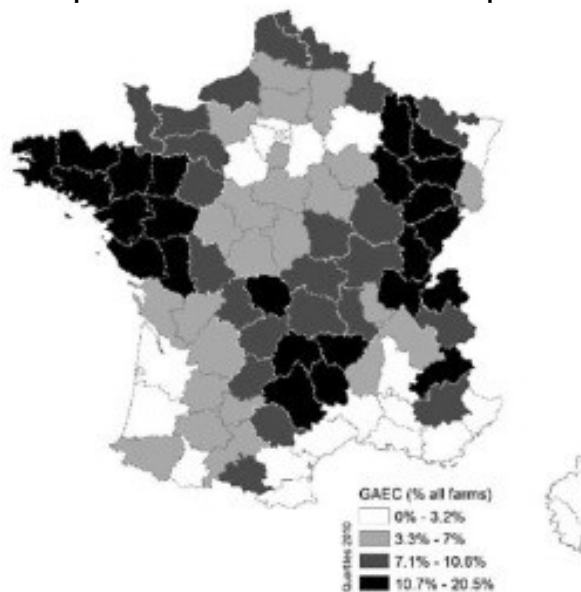
Quelle place pour les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) en France ?

Alors que les débats relatifs aux formes d'agriculture à promouvoir opposent souvent exploitation familiale et ferme, l'agriculture de groupe, dont relèvent les GAEC, constitue une alternative peu étudiée. Créés par la loi d'orientation de 1962, les GAEC supposent la mise en commun des ressources de différentes exploitations. Dans un article de la revue *Environment and Planning*, deux économistes étudient cette forme particulière de production.

La première partie de l'article est consacrée à l'analyse de données issues des recensements agricoles. Elles montrent que les GAEC représentent une proportion croissante des exploitations françaises (7,6 % en 2010, contre 3,7 % en 1988) et des actifs agricoles (15 % en 2010). Par ailleurs, plus de 65 % des groupements sont spécialisés en productions animales. Pour l'expliquer, les auteurs font l'hypothèse que l'élevage, qui induit une charge de travail importante et bien répartie sur l'année, se prête mieux à l'agriculture de groupe que les cultures végétales.

Les auteurs cherchent ensuite à expliquer l'inégale répartition des GAEC sur le territoire. L'analyse statistique par régression linéaire montre qu'ils sont surtout présents dans les départements où prédominaient les exploitations de taille intermédiaire en 1970 (20 à 49 ha), et où les inégalités de revenus sont faibles. Ceci rejoint l'idée, largement admise, selon laquelle les GAEC ont surtout permis à des exploitations moyennes de se développer, en mutualisant leurs ressources. Par ailleurs, les auteurs mettent en évidence une corrélation positive entre la part de la surface agricole (SAU) exploitée en prairies permanentes et le nombre de GAEC, ce qui est cohérent avec l'observation précédente selon laquelle l'agriculture de groupe est davantage adaptée aux activités d'élevage qu'aux cultures. D'autres corrélations sont également montrées entre nombre de GAEC et part des étudiants spécialisés en agriculture, part des femmes parmi les actifs agricoles, etc.

Répartition des GAEC en France métropolitaine



Source : *Environment and Planning*

En conclusion, au-delà du cas français, les auteurs considèrent que l'agriculture de groupe constitue une voie crédible de développement là où prédominent des exploitations de taille moyenne tournées vers des productions exigeantes quantitativement en main-d'œuvre.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Environment and Planning*

<https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0308518X18802311>

Une nouvelle approche pour analyser les changements structurels de l'agriculture dans l'Union européenne

Un article économétrique publié dans l'*European Review of Agricultural Economics* analyse les déterminants de l'évolution des structures des exploitations agricoles, dans l'Union européenne, sur la période 1989-2013. L'étude porte sur 16 groupes d'exploitations, correspondant au croisement de huit spécialisations (grandes cultures, horticulture, cultures permanentes, élevage à l'herbe, granivores, cultures mixtes, élevage mixte, polyculture-élevage mixte), avec deux classes de taille (petites, grandes). Selon les auteurs, l'approche retenue, inspirée de la recherche en marketing, est inédite en économie agricole : elle considère les évolutions des parts des groupes d'exploitations dans le total, à l'échelle NUTS2, contrastant avec les approches « micro » et « macro » utilisées jusqu'alors.

Cette démarche est mise en œuvre sur le plan économétrique par l'utilisation du « modèle interactif de concurrence », employé habituellement en marketing pour analyser les déterminants des parts de marché entre concurrents. Les auteurs ont retenu sept classes de variables explicatives : prix des intrants et des produits, population agricole et générale, subventions, découplage des aides, revenu, macroéconomie, conditions naturelles. Ces variables ont été renseignées en utilisant une grande variété de sources statistiques : CAPRI, RICA, Corine Land Cover, EUGIS, etc.

Les résultats obtenus mettent en évidence le poids relatif des différents facteurs dans les changements structurels. Premier facteur, la « structure passée » explique 36 % des évolutions subséquentes, suggérant un rôle significatif du « poids de l'histoire » dans le phénomène de changement structurel. Suivent les conditions naturelles (16 %), les prix agricoles (14 %), les facteurs macroéconomiques (9 %), les subventions (7 %), la population (6 %) et le revenu agricole (6 %). Ces résultats varient fortement entre les pays (cf. figure ci-dessous) : en Allemagne, France et Italie, la structure passée est le facteur dominant ; en Suède ou au Danemark, les prix et les facteurs macroéconomiques jouent un rôle plus significatif. Selon les auteurs, ce modèle économétrique pourrait, à terme, être utilisé pour des simulations *ex ante* de politiques. L'article fournit également une discussion approfondie des avantages et des limites de l'approche retenue.

Décomposition de la variance des facteurs explicatifs du changement structurel des exploitations agricoles par pays

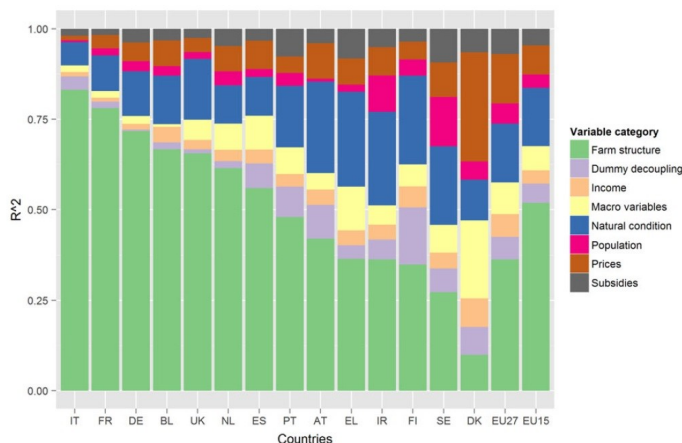


Fig. 4. Variance decomposition by country in the EU-15.

Notes: Belgium and Luxemburg are treated as one MS.

Source: Authors' own compilation.

Source : *European Review of Agricultural Economics*

Julien Hardelin, Centre d'études et de prospective

Source : *European Review of Agricultural Economics*

<https://academic.oup.com/erae/advance-article/doi/10.1093/erae/jby037/5183522>

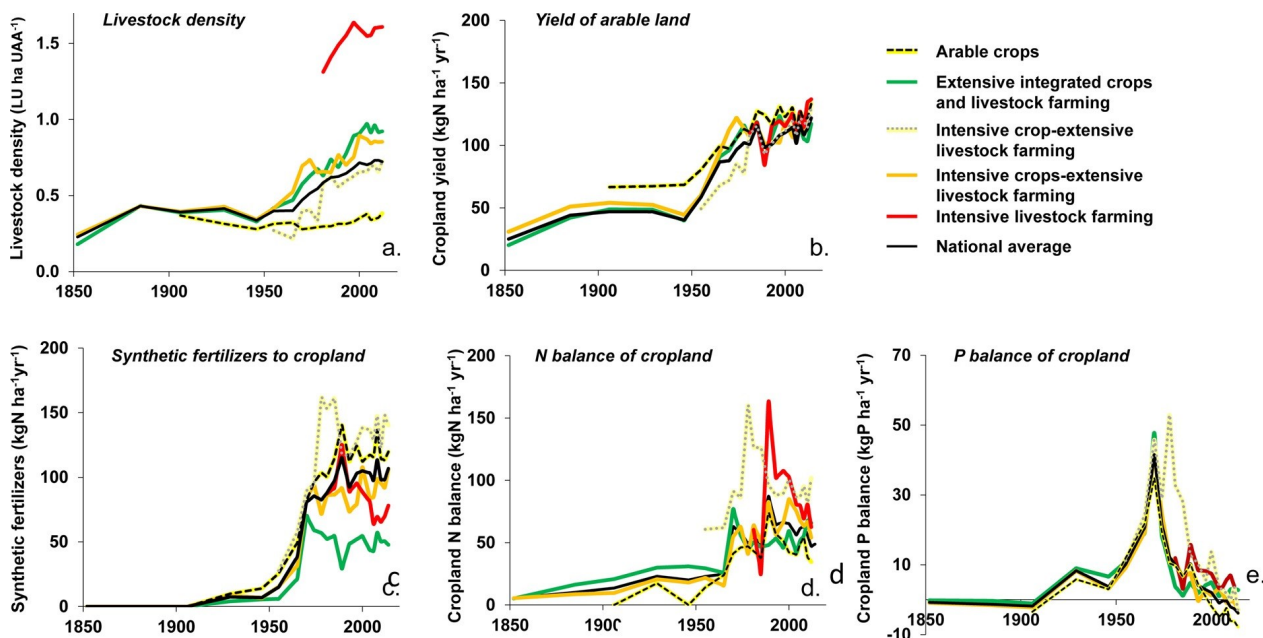
Les flux d'azote et de phosphore, marqueurs des trajectoires socio-écologiques des systèmes de production agricole des régions françaises (1852-2014)

S'inscrivant dans la veine des travaux en [écologie territoriale](#) et publié dans le numéro d'octobre d'*Agriculture, Ecosystems & Environment*, cet article propose une lecture socio-écologique de l'agriculture française, à travers l'évolution des flux d'azote et de phosphore sur la période 1852-2014. L'approche du « métabolisme des territoires » consiste à caractériser, pour un espace donné, les relations entre activités humaines et processus naturels, à travers les flux de matière et d'énergie.

L'analyse s'appuie sur une modélisation biogéochimique des systèmes de production agricole ([GRAFS](#)), qui considère les échanges d'azote et de phosphore entre quatre compartiments : terres arables (dont prairies temporaires), prairies permanentes, cheptel animal et population. Grâce à des sources statistiques variées (Agreste, Insee, FAO, [Gallica](#), [Sitram](#), [Unifa](#), etc.), ces flux, leur nature, leur provenance et leurs évolutions ont été estimés pour l'ensemble de la France, au niveau de 33 régions agricoles types, pour 22 dates entre 1852 (date des premiers apports d'engrais phosphatés) et 2014.

Les résultats obtenus mettent en évidence des performances environnementales variables selon les types de régions agricoles et leurs trajectoires d'intensification/spécialisation. Ils montrent aussi la dissociation progressive des systèmes de polyculture-élevage, dans les années 1960-90, avec le recours aux engrais chimiques, phénomène qualifié de « rift métabolique ». Dans la période plus récente, la baisse de la fertilisation chimique permet de diminuer les pertes en azote sur les terres arables et d'équilibrer les bilans phosphore. Cependant, selon les auteurs, la nature non renouvelable du phosphore importé, accumulé dans les sols, incite à envisager autrement la gestion de la fertilité à long terme : reconnexion de l'élevage avec les systèmes de culture, recyclage et valorisation des déchets urbains, etc.

Évolution, par type de système de production agricole en France, a) de la densité de cheptel, b) du rendement azoté des terres arables, c) des apports de fertilisants chimiques azotés, d) des bilans azotés des terres arables, e) des bilans phosphorés des terres arables



Source : *Agriculture, Ecosystems & Environment*

Claire Bernard-Mongin, Centre d'études et de prospective

Source : *Agriculture, Ecosystems & Environment*

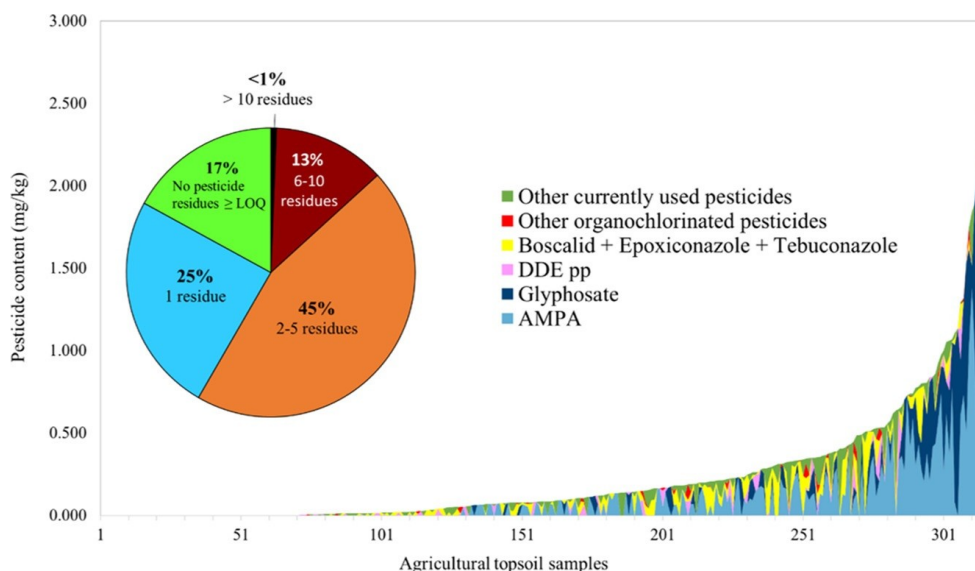
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0167880918302408>

83 % des sols agricoles européens contiennent des résidus de pesticides

Des chercheurs de l'université de Wageningen ont mesuré les résidus de 76 pesticides dans les sols de 11 États membres de l'Union européenne, pour 6 systèmes de production. Ils publient leurs résultats dans un [article](#) de la revue *Science for the Total Environment* mis en ligne en novembre.

Pour ce faire, ils ont utilisé 300 échantillons collectés dans dix pays lors de l'enquête LUCAS sur l'utilisation des terres (Eurostat), ainsi que 17 provenant d'exploitations viticoles portugaises. Les sols de six cultures, fortement consommatrices de pesticides et recouvrant des surfaces importantes, ont été analysés : céréales, cultures permanentes, tubercules (ex. betterave), cultures industrielles non permanentes, légumineuses à graine et fourrages, légumes. Des échantillons ont été prélevés pour chaque culture dans différentes régions et types de sols, et les résidus de 34 insecticides, 27 fongicides et 15 herbicides ont été mesurés, les produits étudiés étant actuellement autorisés ou interdits.

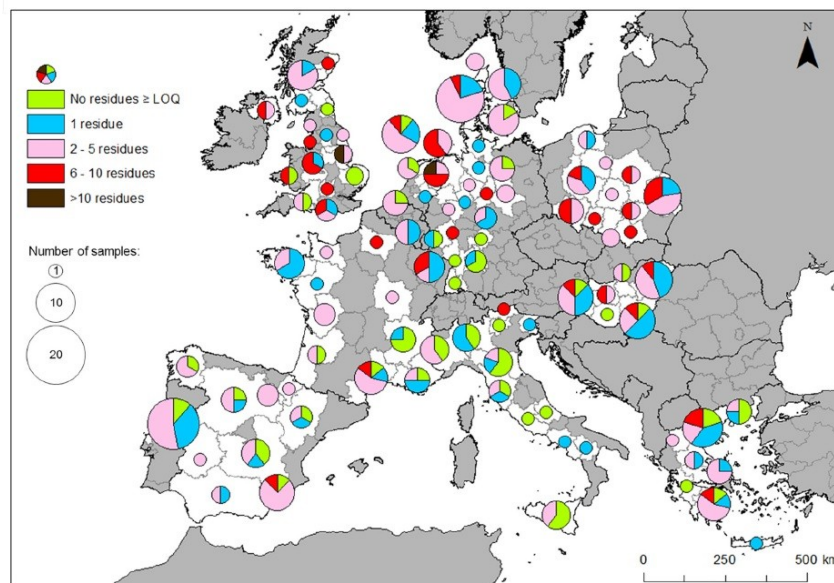
Nombre de résidus de pesticides dans les échantillons prélevés



Source : Science of the Total Environment

Les résultats montrent que seuls 17 % des sols agricoles européens ne contiennent aucun résidu de pesticide, tandis que 58 % d'entre eux ont au moins 2 molécules (figure ci-dessus). Les sols du sud de l'Europe présentent un nombre inférieur de résidus que ceux de l'est (figure ci-dessus). Le sud européen a également davantage de sols fortement contaminés (> 1 mg/kg) et de sols vierges de résidus.

Nombre de résidus de pesticides dans les sols agricoles (couche superficielle) de l'Union européenne



Source : *Science of the Total Environment*

De fortes différences existent également selon les cultures. Ainsi, tous les sols cultivés pour la production de tubercules sont contaminés par au moins un résidu de pesticide tandis que c'est le cas de seulement 38 % de ceux dédiés aux fourrages et aux légumineuses. Le glyphosate et ses métabolites, ainsi que certains fongicides à large spectre, sont les plus souvent présents et aux concentrations les plus élevées (jusqu'à 2,87 mg/kg).

La présence d'un mélange de résidus de pesticides dans le sol ressort ainsi comme la norme plutôt que l'exception, dans les sols étudiés. Les auteurs soulignent donc la nécessité d'harmoniser les politiques de protection au niveau européen. Celles-ci devraient permettre le suivi de cette contamination et établir une réglementation commune, basée sur des standards de qualité des sols. Pour eux, l'effet potentiel des mélanges de résidus devrait aussi être mieux étudié et pris en compte, lors de la délivrance des autorisations de mise sur le marché.

Estelle Midler, Centre d'études et de prospective

Source : *Science of the Total Environment*

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969718343420?via%3Dihub>

CONSOMMATION

Matières premières importées en France et risques de déforestation et de corruption

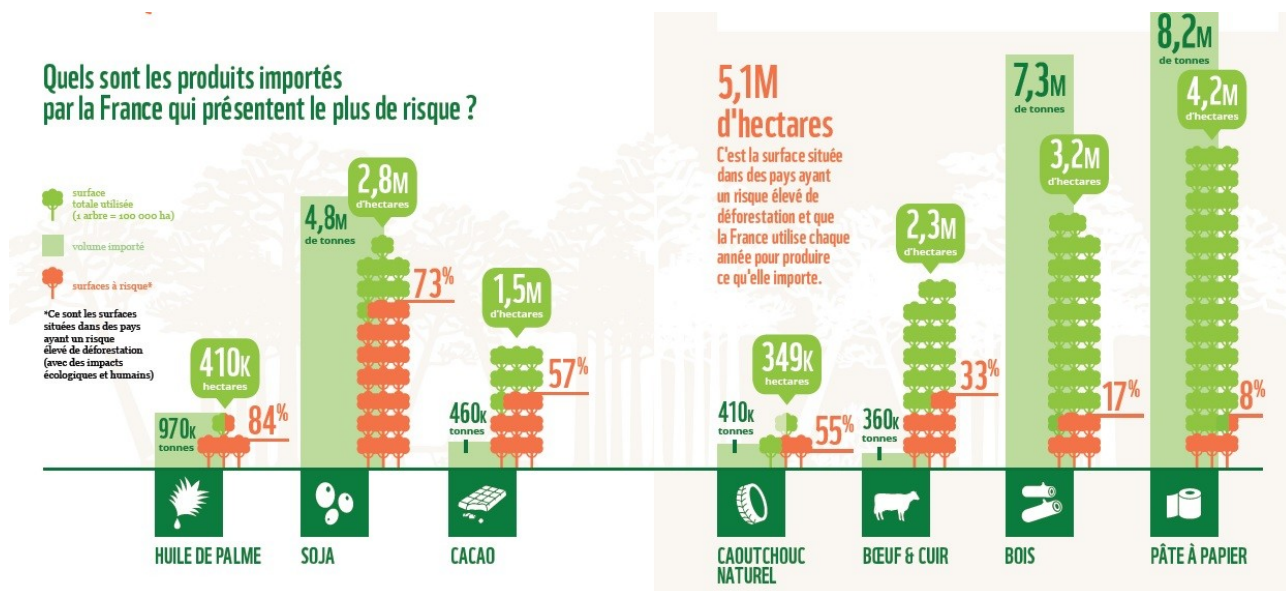
Une étude récemment publiée par le cabinet britannique 3Keel, pour le compte de WWF France, montre que certaines matières premières importées en France sont plus à risque de déforestation et corruption que d'autres. Au-delà de l'empreinte sociale et forestière liée aux importations, l'analyse vise essentiellement à caractériser leur durabilité au regard de la déforestation et des enjeux sociaux dans les pays d'origine.

3Keel s'est tout d'abord attaché à quantifier les importations de la France, pour les sept commodités déjà identifiées comme vecteurs de déforestation, soit par la concurrence exercée sur

l'utilisation des sols (via les défrichements), soit par la dégradation des forêts ou des écosystèmes arborés (exploitation forestière ou surpâturage) : soja, cacao, huile de palme, caoutchouc, bois, pâte à papier, bœuf (animaux vivants et viande) et cuir. Les auteurs ont pris en compte les importations de matières premières brutes, de produits transformés les incorporant comme ingrédients, et des autres productions auxquelles elles contribuent comme intrants (exemple du soja pour les produits carnés).

Au-delà de la traduction en hectares des volumes importés, il s'agit d'identifier dans quelle mesure la production de ces commodités fait courir un risque de déforestation, de corruption, de travail illégal ou forcé. Les auteurs ont ainsi développé un indice de risque agrégeant plusieurs paramètres : la perte de couverture forestière entre 2012 et 2016, le taux de déforestation, l'indice de perception de la corruption (*Transparency International*) et l'indice des droits globaux (*International Trade Union Confederation*). En croisant les flux d'importation et l'indice de risque, ils concluent que l'empreinte de la France repose à 35 % sur des situations à risques élevé à très élevé. Cette proportion varie sensiblement selon les matières premières : de 84 % pour l'huile de palme à 8 % pour la pâte à papier.

Fort risque de déforestation ou de corruption pour un tiers des surfaces nécessaires à la production des matières premières agricoles et forestières importées en France



Source : [WWF](#)

Enfin, pour chaque produit, les origines les plus problématiques sont identifiées : si l'Amérique latine est très représentée, la Chine, la Côte d'Ivoire et la Russie sont respectivement aux 2^e, 3^e et 6^e rangs pour l'ensemble des matières premières.

Soulignons que ces travaux rejoignent ceux menés par l'[ONG Envol Vert](#), publiés en novembre 2018, et basés sur une méthodologie un peu différente.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : WWF France

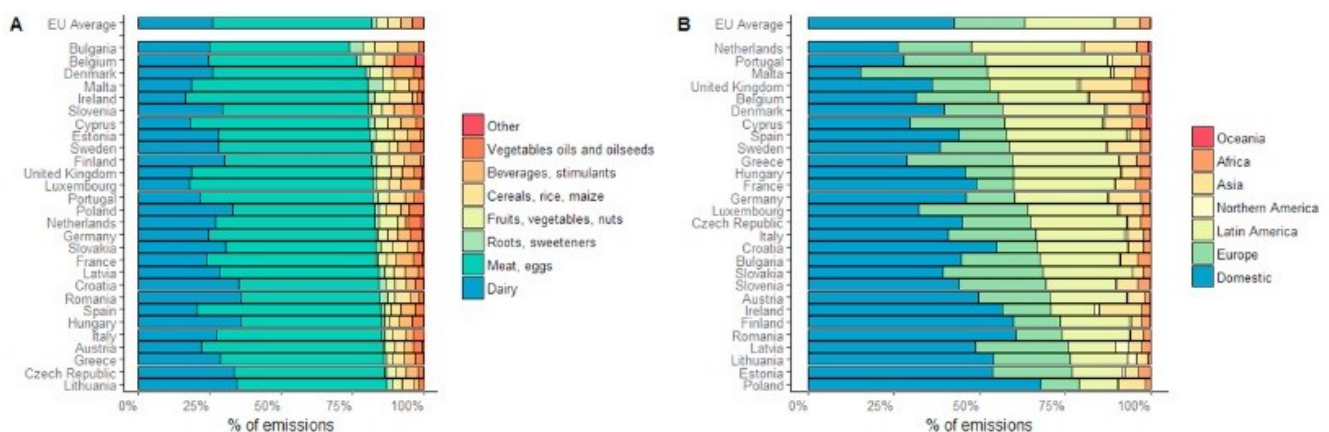
https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2018-11/20181108_Risky_business_The_risk_of_corruption_and_forest_loss_in_France's_imports_of_commodities_WWF.pdf

Commerce, origine des aliments et émissions de gaz à effet de serre de la consommation alimentaire de l'UE

Dans un article paru en décembre dans *Global Food Security*, des chercheurs européens ont développé une approche systémique pour évaluer l'empreinte carbone (émissions de gaz à effet de serre, GES) de la consommation alimentaire de l'Union européenne (UE), due non seulement à la production primaire, aux changements dans l'utilisation des terres, mais aussi au commerce international. En effet, celui-ci permet de relier les émissions et processus d'utilisation des terres afférentes des producteurs aux consommateurs, sur de grandes distances.

Les chercheurs rappellent qu'environ 19 à 29 % des émissions anthropiques totales de GES, à l'échelle mondiale, sont dus aux systèmes alimentaires. Ceux-ci présentent donc un grand potentiel d'atténuation des changements climatiques.

Émissions de GES d'origine alimentaire présentées par A) groupes d'aliments, B) pays origine (domestique, importé)



Source : *Global Food Security*

Lecture : les catégories « viande, œufs » et « produits laitiers » comprennent également les émissions provenant de la production d'aliments pour animaux.

Les résultats montrent que les empreintes carbone de la consommation alimentaire diffèrent, d'un pays de l'UE à l'autre, avec des estimations allant de 610 kg CO_{2eq}/tête/an pour la Bulgarie à 1 460 pour le Portugal. Ces différences sont principalement liées à la quantité de produits animaux consommés. Pour les auteurs, ceci confirme que la réduction de consommation de produits d'origine animale, en particulier de viande bovine, constitue un moyen efficace pour limiter les émissions de GES d'origine alimentaire.

Les chercheurs mettent aussi en exergue le rôle important du commerce international de produits alimentaires dans les émissions européennes de GES. En moyenne, plus du quart de l'empreinte carbone serait dû aux produits importés de pays tiers, en particulier des continents américain et asiatique. Dans la mesure où ce commerce joue un rôle de plus en plus important dans l'approvisionnement alimentaire mondial, la comptabilisation des émissions alimentaires devrait davantage en tenir compte, en particulier dans l'orientation des politiques alimentaires et d'atténuation des changements climatiques.

José Ramanantsoa, Centre d'études et de prospective

Source : *Global Food Security*

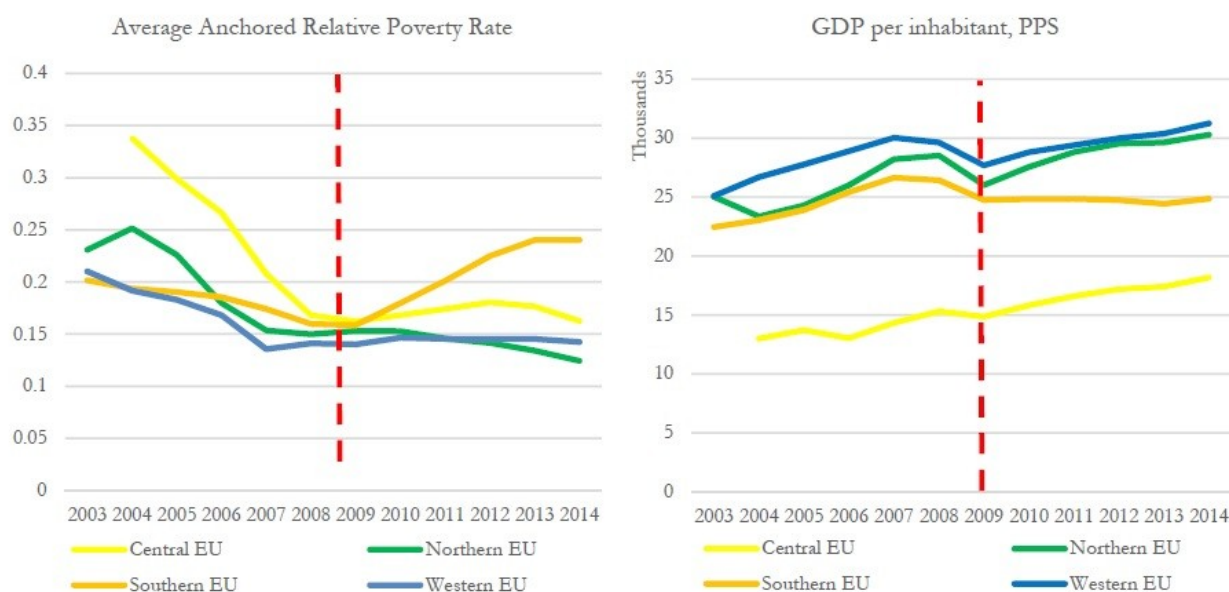
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2211912418300361>

PAC

Un rapport de la Banque mondiale sur le rôle de l'agriculture et de la PAC dans la réduction de la pauvreté dans l'Union européenne

La Banque mondiale a publié en novembre une analyse macro-économique du rôle de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté dans l'Union européenne (UE). Pour mener cette étude, les auteurs se sont basés sur des données de la Commission européenne, dont le RICA européen (FADN - Farm Accountancy Data Network). En préalable, ils notent que si l'UE s'est globalement remise, sur le plan économique, de la crise financière de 2008, les inégalités entre les territoires et la pauvreté (mesurée par rapport au revenu médian) restent plus élevées qu'avant cette période (figure ci-dessous). Toutefois, les revenus agricoles ont convergé plus vite que les autres types de revenus, entre États membres, indiquant, dans ce secteur, une plus grande réduction des inégalités entre territoires européens.

Évolution d'indicateurs de pauvreté dans quatre zones européennes de 2003 à 2014 : taux de pauvreté relatif calculé par le revenu médian (à gauche) et PIB par habitant (à droite)



Source : Banque mondiale

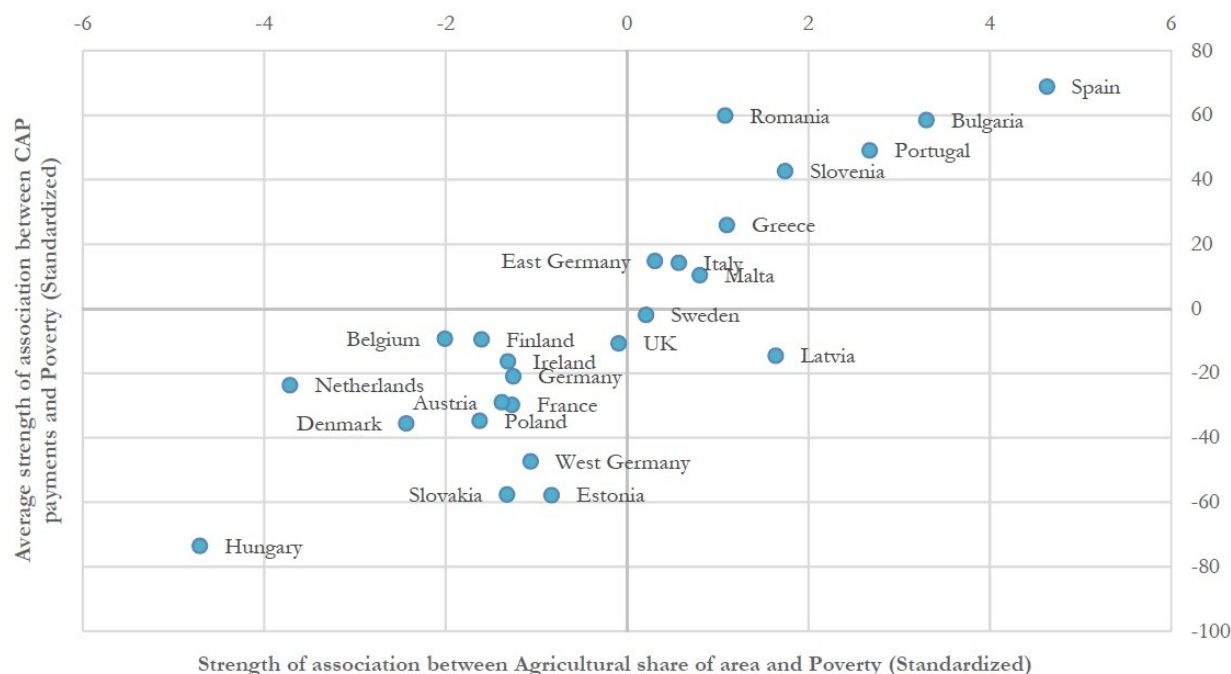
Lecture : les pointillés rouges marquent la crise de 2008.

Ils montrent ensuite que les fonds de la politique agricole commune (PAC) (2007-2011) ont bénéficié aux zones monétairement les plus pauvres de l'UE, mais de façon variable selon les pays. Si l'Espagne, la Roumanie ou le Portugal ont orienté toutes les aides vers leurs régions à haut niveau de pauvreté, la France, la Pologne, l'Allemagne ou encore l'Irlande ont plutôt fait l'inverse. Une analyse économétrique indique que la PAC a eu un effet globalement positif sur la réduction de la pauvreté, en particulier son second pilier. Les résultats montrent aussi que la pauvreté est plus élevée dans les foyers agricoles comptant le plus d'individus, et que les ménages ayant des activités diversifiées (en agriculture et dans d'autres secteurs), se portent économiquement le mieux. Quant à ceux dépendant uniquement d'un revenu agricole, ils s'en sortent mieux si leur activité est spécialisée sur certaines productions, en particulier les céréales.

In fine, les auteurs croisent l'ensemble de leurs résultats (figure ci-dessous). Ils concluent qu'en France, aux Pays-Bas ou en Allemagne, l'agriculture et les paiements de la PAC ne sont plus liés aux personnes et aux zones pauvres, témoignant de l'aboutissement de la transformation

structurelle : l'agriculture a rempli son rôle de réduction des inégalités territoriales. En revanche, en Espagne, au Portugal, en Grèce et en Italie, la pauvreté demeure en dépit de l'attribution des fonds aux zones les plus pauvres, ce qui témoigne pour la Banque mondiale d'une certaine inefficacité dans leur allocation. Enfin, des pays comme la Lettonie pourraient réduire la pauvreté en orientant plus leurs fonds vers les zones les plus démunies.

Répartition des pays selon leurs liens entre pauvreté, PAC et agriculture



Source : Banque mondiale

Lecture : l'axe des abscisses figure l'association entre pauvreté et agriculture, l'axe des ordonnées celle entre pauvreté et paiements de la PAC. Les pays dans le cadran en bas à gauche ont une association faible entre tous les indicateurs : l'agriculture et les paiements de la PAC ne sont pas liés à la pauvreté. À l'inverse, dans les pays du cadran en haut à droite, l'agriculture se fait dans des régions pauvres, lesquelles sont les plus soutenues par la PAC.

Vanina Forget, Centre d'études et de prospective

Source : Banque mondiale

<http://documents.worldbank.org/curated/en/993881541436194989/Poverty-Inequality-and-Agriculture-in-the-EU>

SÉCURITÉ SANITAIRE – BIEN-ÊTRE ANIMAL

Machine Learning au service de l'épidémiologie : ciblage des restaurants à inspecter par les services sanitaires aux États-Unis

En novembre 2018 ont été diffusés les résultats de travaux menés, aux États-Unis, par Google, l'université Harvard et les départements de santé et d'innovation de Las Vegas et Chicago, visant à améliorer le ciblage des restaurants à contrôler par les services sanitaires.

L'équipe de recherche a tout d'abord mis en place un algorithme de détection des requêtes,

lancées sur le navigateur web Google, concernant des problèmes de santé consécutifs à la consommation d'aliments dans des conditions sanitaires médiocres. L'algorithme permet de distinguer les personnes effectivement malades de celles faisant des recherches dans un autre cadre : par exemple, les médecins et les étudiants peuvent se renseigner sur certains symptômes sans être eux-mêmes atteints. Il vérifie également si les personnes, dont les requêtes ont été identifiées comme pertinentes, sont bien allées au restaurant les jours précédents, ce grâce au service de localisation de Google (sous réserve qu'il n'ait pas été désactivé). Les restaurants sont ensuite classés comme « à risque » lorsqu'ils sont à l'origine d'une proportion importante de requêtes. L'application ainsi construite (FINDER) a été déployée dans les services sanitaires de Chicago (de novembre 2016 à mars 2017) et de Las Vegas (de mai à août 2016).

52,3 % des restaurants, identifiés par FINDER et contrôlés par les services sanitaires, se sont avérés non conformes lors des inspections, contre 24,7 % en temps normal. Comparativement, 39,4 % des restaurants contrôlés à Chicago suite au dépôt d'une plainte se sont révélés non conformes (résultats de Las Vegas non disponibles), soit une efficacité de détection moindre par rapport à FINDER. Ceci s'explique notamment par le fait qu'une personne peut avoir des difficultés à identifier quel restaurant l'a rendue malade, parmi ceux visités.

Ainsi, pour les auteurs, FINDER est un outil prometteur d'aide à la mise en œuvre de politiques sanitaires dans le secteur de la restauration, en améliorant le ciblage des inspections. Cette application présente l'avantage de ne pas nécessiter d'action de la part des consommateurs (par ex. porter plainte). Cependant, elle suppose un accès à leurs données personnelles de localisation et de recherches Google. Concernant le coût de mise en place de l'outil, les services testeurs rapportent qu'un certain effort a été nécessaire au début, mais qu'une fois pris en main, sa maintenance nécessite peu de ressources et de temps, tout en leur fournissant des indications précieuses pour mener leurs enquêtes terrain.

Nombre moyen d'infractions à la réglementation par catégorie (« critique » ou « majeure ») rencontrées dans les restaurants identifiés par FINDER ou non (*Baseline*)

	FINDER ^a n = 132	BASELINE ^a n = 5848	p-value
Critical violations	0.40	0.21	0.001
Major violations	0.74	0.56	0.04

^aAdjusted mean violation count, accounting for city and risk level, calculated using linear regressions

Source : *npj Digital Medicine*

Aurore Payen, Centre d'études et prospective

Source : *npj Digital Medicine*

<https://www.nature.com/articles/s41746-018-0045-1>

Brexit et protection animale : contexte légal et politique et cadre pour évaluer les impacts sur le bien-être animal

Un article de la revue *Animals*, signé de [S. P. Mac Culloch](#) (université de Winchester), offre une synthèse des réflexions sur l'impact potentiel du Brexit sur le bien-être animal au Royaume-Uni. Une série de rapports ont traité cette question, sous des angles variés : politique, commercial, réglementaire, etc.

Sur le plan commercial, l'exclusion du Royaume-Uni (R-U) du système européen [TRACES](#) (gestion des mouvements d'animaux et de produits d'origine animale) conduirait à un contrôle

renforcé aux frontières, source de dégradation du bien-être pour les animaux concernés (notamment temps d'attente plus long). Un autre [risque](#) serait d'importer au R-U des denrées animales produites avec des normes de bien-être inférieures à celles de l'Union européenne, ce qui serait de surcroît économiquement préjudiciable aux éleveurs. L'étude [A better brexit for farm animals](#) propose d'ailleurs un soutien financier pour les modes de production respectant le bien-être animal. Le Brexit pourrait également avoir des conséquences pour d'autres catégories : animaux d'expérimentation, dont la protection dépend de la directive [2010/63/UE](#) ; animaux de compagnie, en raison de conditions plus strictes de mouvements, d'une possible pénurie de médicaments et d'un manque de vétérinaires (le Royaume-Uni connaît un déficit de professionnels compensé par l'installation de ressortissants de l'UE).

Sur le plan politique, l'auteur souligne le rôle d'alerte du rapport [Brexit, the best deal for the animals](#), cosigné par [Wildlife and Countryside Link](#) et [UK Center for Animal Law](#), en concertation avec différentes ONG. L'article évoque également les positions historiquement [divergentes](#) des deux principaux partis vis-à-vis de la cause animale : face au parti travailliste, souvent associé à une [politique plus protectrice](#), le parti conservateur s'est récemment davantage investi en la matière. Ces dernières années, le [DEFRA](#) a ainsi adopté des mesures protectrices : [vidéosurveillance obligatoire](#) en abattoir, [interdiction](#) du commerce de chiots et de chatons par des particuliers, [prévention du braconnage des éléphants](#) via l'interdiction du commerce de l'ivoire.

L'auteur souligne que les impacts du Brexit sur le bien-être animal, au Royaume-Uni, dépendront du modèle de relation future adopté avec l'UE : de type norvégien (espace économique européen), ou suisse (association européenne de libre échange), ou accords de libre échange, etc.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : *Animals*

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6262562/>

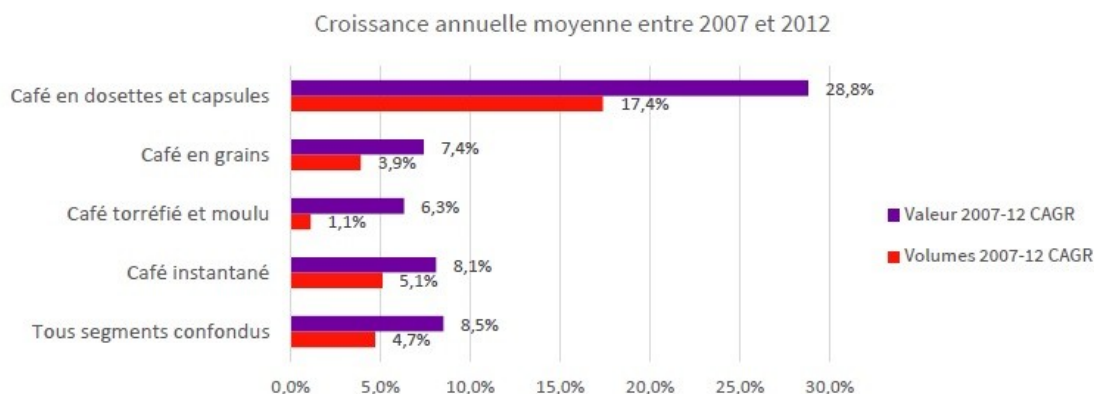
INTERNATIONAL

Étude sur la durabilité de la filière du café

En octobre ont été publiés les résultats d'une étude du Basic, consacrée à la filière du café. S'appuyant sur des sources diverses (travaux de recherche, données, entretiens), les auteurs s'intéressent aux « conditions qui permettraient l'avènement d'une filière réellement durable du café », alors que se multiplient les initiatives en la matière, portées historiquement par les acteurs du commerce équitable, et plus récemment par des entreprises (notamment les leaders du secteur). Trois études de chaînes de valeur nationales complètent l'analyse : Colombie, Éthiopie et Pérou.

En croissance régulière depuis 50 ans et estimée en 2017 à 9 millions de tonnes, pour une valeur de 200 milliards de dollars, la consommation mondiale de café connaît deux tendances, pour un produit auparavant peu différencié : le développement des ventes de café instantané (en majorité du robusta) ; l'émergence de cafés « premium » (essentiellement de l'arabica), positionnés sur l'« expérience de dégustation » et valorisant les origines. Les Français sont les premiers consommateurs de cafés en dosettes à domicile.

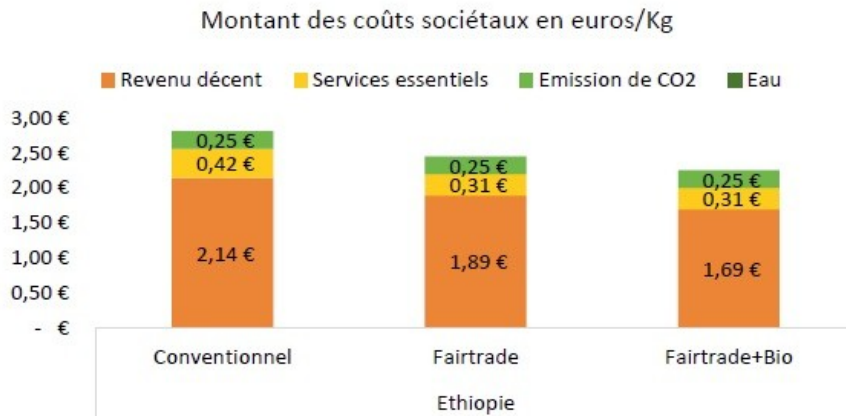
Croissance annuelle moyenne de la consommation de café en volume et en valeur, entre 2007 et 2012, par segments au niveau mondial



Source : Basic

Les auteurs dressent ensuite un panorama détaillé des problématiques actuelles de la filière, économiques, sociales et environnementales : concentration des maillons clés de l'aval ; spécialisation des pays producteurs, entre café de qualité et matière première standardisée et bon marché ; volatilité plus marquée des cours ; précarité accrue des producteurs ; pollutions et déforestation, en particulier pour la production en monoculture ; conséquences du changement climatique (hausse des températures, altération du régime des pluies, propagation de nouveaux ravageurs et maladies). À 2050, les rendements pourraient être réduits de moitié, la qualité du café altérée et la moitié des zones actuelles de production ne seraient plus adaptées. Par ailleurs, de l'analyse des « alternatives », dans les trois cas d'étude, il ressort notamment que la combinaison des labellisations équitable et biologique réduit le plus les coûts sociétaux identifiés.

Comparaison des coûts sociétaux dans les filières Éthiopie-France



Source : Basic

À l'issue de ce travail, les auteurs identifient trois leviers clés pour limiter les impacts négatifs engendrés dans les pays producteurs : régulation du secteur et capacité de valorisation du café sur le marché ; organisation et autonomisation des producteurs ; modèle agroforestier à faible utilisation d'intrants. Ils en tirent des recommandations à l'adresse des États, consommateurs et producteurs, et des acteurs du secteur et des institutionnels.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : Basic

<https://lebasic.com/cafe-la-success-story-qui-cache-la-crise/>

Impact des appellations d'origine protégée sur les exportations françaises de produits laitiers

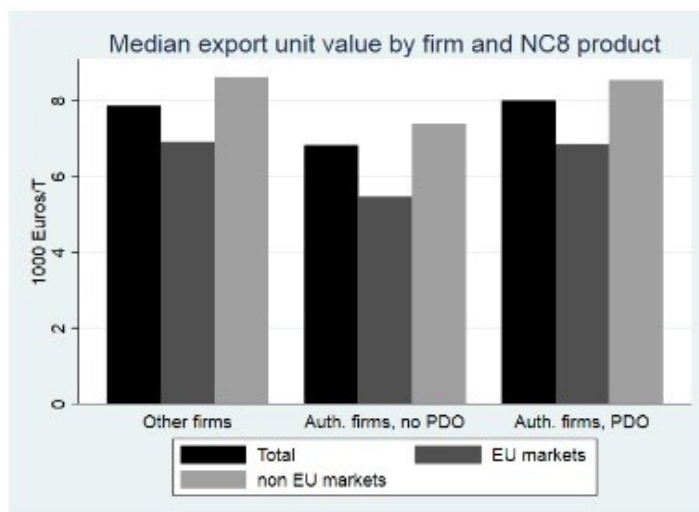
Une étude réalisée par l'Inra et le CEPIL, publiée en octobre dernier, estime l'impact des appellations d'origine protégée (AOP) sur les exportations françaises de produits laitiers (fromages, matières grasses et pâtes à tartiner). Les estimations sont réalisées à partir de données individuelles d'entreprises issues des douanes et de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao), pour l'année 2012. Ce travail revêt un intérêt particulier car les AOP constituent un sujet sensible dans les négociations commerciales internationales.

Les auteurs montrent d'abord que les produits laitiers AOP sont reconnus par les consommateurs étrangers comme étant de qualité, pouvant être vendus à des prix plus élevés. Selon l'analyse économétrique, pour une destination donnée, un fromage AOP est exporté 11,5 % plus cher qu'un produit similaire sans appellation. Cela s'explique par le surcoût engendré par son mode de production, mais aussi par la qualité perçue par les consommateurs. L'analyse montre en effet qu'elle est en moyenne plus élevée pour les produits laitiers AOP que pour les produits laitiers sans appellation.

Cette qualité perçue permet aux produits AOP d'être vendus sur un plus grand nombre de marchés, sans pour autant accroître les quantités exportées vers chaque pays. L'étude révèle que les appellations ont un impact positif sur l'accès à de nouveaux marchés européens et vers les pays ayant des systèmes d'indications géographiques. En revanche, elles n'ont pas d'impact sur l'accès aux autres marchés. Par ailleurs, les estimations relatives aux quantités exportées suggèrent que les AOP ne permettent pas aux entreprises d'accroître ces volumes exportés, dans les pays où elles sont déjà présentes, par rapport aux entreprises déjà exportatrices qui ne bénéficient pas de l'appellation.

En conclusion, les auteurs suggèrent que l'impact non significatif de l'AOP, sur l'accès aux marchés extra-européens et sur le volume des échanges, doit conforter les pouvoirs publics dans leur stratégie d'identification et de protection de ces appellations hors du marché communautaire.

Valeur unitaire médiane des exportations entre entreprises disposant, ou non, de produits sous AOP en 2012



Source : CEPIL

Lecture : « Auth.firms » (authorized firms) correspond aux entreprises habilitées à exporter des produits laitiers AOP (les « Auth. firms, no PDO » n'en exportent pas ; les « Auth. firms, PDO » en exportent) ; « Other firms » correspond aux entreprises non habilitées à exporter des produits sous AOP.

Raphaël Beaujeu, Centre d'études et de prospective

Source : CEPIL

http://cepil.fr/PDF_PUB/wp/2018/wp2018-17.pdf

La concentration de la terre en Colombie, source de marginalité socio-économique et de conflits armés

Un récent article des *Anales de Geografía* (Universidad Complutense de Madrid) d'octobre 2018 aborde la question de la distribution des terres en Colombie. Dans une perspective historique, s'appuyant sur des données statistiques issues des recensements agricoles, son auteur analyse les relations socio-économiques et politiques à l'origine de la structure agraire du pays.

Selon l'article, l'inéquitable répartition des terres ainsi que la défaillance de l'État ont joué un rôle dans la guerre civile qu'a subie le pays pendant une cinquantaine d'années, et dont la fin a été actée par la signature d'un accord de paix en 2016. Tout au long de cette période, des populations rurales ont été déplacées et la propriété de la terre s'est concentrée. En 1992, les exploitations de plus de 1 000 ha possédaient 27 % de la superficie agricole du pays, contre 9 % pour celles de moins de 10 ha. À la fin de la décennie 1990, celles de plus de 2 000 ha (0,06 % des propriétaires, soit 2 000 personnes) en possédaient 51 %, celles de moins de 5 ha (67 % des propriétaires, soit 2,3 millions de personnes), 3 %.

L'article indique cependant que de nombreuses réformes agraires ont été effectuées : la première date de 1936, la dernière figure dans l'accord de paix de 2016 et devrait s'attaquer à la prédominance des productions destinées à des exportations traditionnelles (fruits et légumes, cacao, café, huile de palme, sucre de canne, banane, caoutchouc, bois) et non traditionnelles (fleurs notamment). L'auteur souligne que ces réformes n'ont pas eu les effets escomptés sur l'amélioration des conditions de vie en milieu rural.

Actuellement, selon l'auteur, l'inégale distribution des aides publiques est due à l'entente entre l'État et les propriétaires fonciers. Ces derniers, anciennement positionnés sur de l'élevage extensif, produisent dorénavant du palme et de la canne à sucre pour des biocarburants et sont les seuls, avec les agro-industries, à percevoir à ce titre des subventions, justifiées par la protection de l'environnement et la redynamisation de l'espace rural.

Hugo Berman, Centre d'études et de prospective

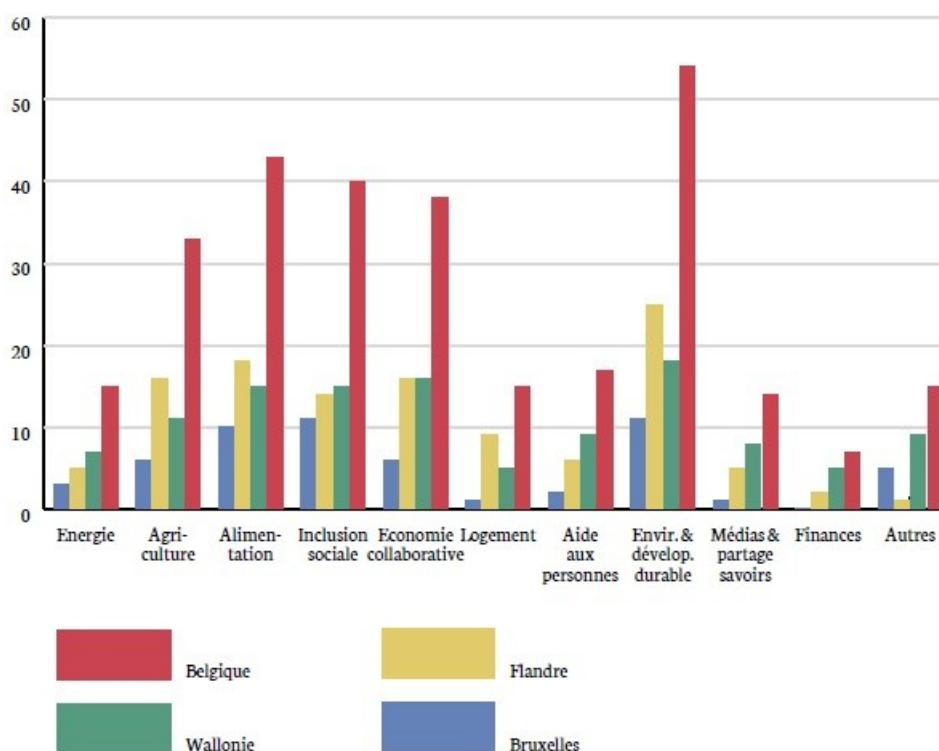
Source : *Anales de Geografía*

<https://revistas.ucm.es/index.php/AGUC/article/view/62486>

Focus sur les collectifs citoyens belges

En novembre 2018, la Fondation Roi Baudouin a publié, dans le cadre de son Observatoire des associations et des fondations, les résultats d'un travail du *think tank* Oikos portant sur les collectifs citoyens créés en Belgique en 2015 et 2016. Définis comme « des organisations dans lesquelles des citoyens prennent eux-mêmes l'initiative de relever certains défis communs, pendant une période assez longue », faisant bouger les contours classiques de la société civile, ces collectifs sont en augmentation nette depuis une quinzaine d'années, dans divers domaines, dont celui de l'agriculture et de l'alimentation. Les auteurs ont recensé 249 créations au cours des deux années étudiées, et ont complété l'analyse par une enquête auprès de ces organisations et des entretiens. Il en ressort notamment que les initiateurs sont souvent des personnes entre 36 et 45 ans, politiquement engagées, ayant un haut niveau d'éducation, mais des revenus faibles à moyens. On note également un équilibre entre hommes et femmes.

**Domaines dans lesquels les collectifs citoyens se situent eux-mêmes
(en chiffres absolus, plusieurs réponses possibles)**

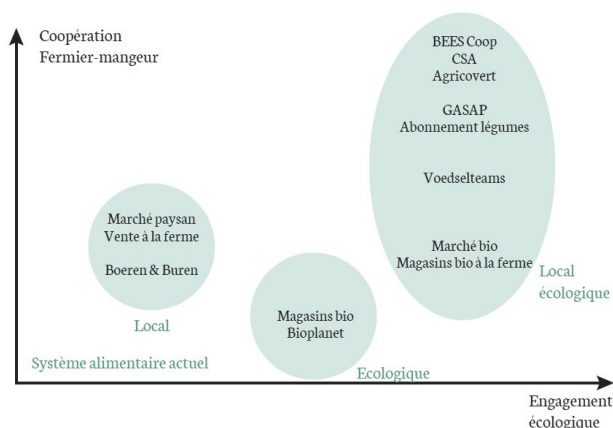


Source : Fondation Roi Baudouin

En matière agricole et alimentaire, les collectifs se forment autour de divers objectifs : approvisionnement direct auprès d'un agriculteur, création de supermarchés coopératifs et de potagers communautaires, etc. Des initiatives locales, devenues des « niches » importantes pour le système alimentaire belge, et des stratégies à l'échelle urbaine, sont détaillées. Les auteurs classent ensuite ces démarches alimentaires alternatives selon deux axes, l'engagement écologique et la collaboration entre producteurs et consommateurs (figure ci-dessous). Ces collectifs sont confrontés à des défis organisationnels (gestion horizontale vs hiérarchique, efficacité vs participation, engagement bénévole vs professionnalisation), de ressources (terres, financements, infrastructures, etc.) et institutionnels. Huit recommandations sont alors formulées : adaptation du cadre juridique belge à ces nouveaux modèles d'organisation, évolution des soutiens de la Politique agricole commune, mutualisation des connaissances et expertises entre collectifs, utilisation des opportunités du numérique sous l'angle du « *platform cooperativism* », inclusion de toutes les catégories de la population dans les initiatives, etc.

In fine, les auteurs appellent à ne faire preuve « ni d'un optimisme aveugle, ni d'une sous-évaluation [du] potentiel » de ces organisations, lesquelles répondent à des « besoins sociaux concrets ». Ils incitent ainsi à plus de synergies et de complémentarité avec les grandes associations et les pouvoirs publics, et à un suivi dans le temps.

Représentation du secteur alimentaire alternatif



Source : Fondation Roi Baudouin

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : Fondation Roi Baudouin

https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2018/DS_2018_11_13_01

OUVRAGE

Arnaud Knaepen, Christophe Loir, Alexis Wilkin (éds), *Approvisionner la ville. Flux alimentaires et circulations urbaines du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Éditions de l'université de Bruxelles, 2018, 210 pages



Depuis que les villes existent, l'approvisionnement quotidien de leurs habitants est un problème essentiel. Si les historiens ont largement étudié la gastronomie, les manières de table ou les pratiques alimentaires, ils se sont en revanche moins intéressés aux liens entre alimentation et territoire, entre nourriture et espaces de vie. Le présent ouvrage entend combler cette lacune, en réunissant les meilleures contributions issues de deux colloques scientifiques consacrés aux marchés urbains, à la sécurité alimentaire et au manger dans l'espace public. L'approche

dominante, d'histoire économique et sociale, embrasse une large période (XIII^e-XIX^e siècles), et concerne des grandes agglomérations (Bologne, Venise, Londres, Bruxelles, Paris) comme des plus petites (York, Sandwich, Hereford, cités médiévales normandes).

Ce qui surprend d'abord, à la lecture, c'est la multitude des sujets, profondément ancrés dans l'histoire, mais toujours d'une grande actualité. De nombreuses pages, par exemple, concernent ce souci majeur qu'a été la sécurité sanitaire : qualité des aliments, fraîcheur des produits, contrôle de l'origine, fraudes, normes, conditions de conservation. Ancienneté, aussi, des préoccupations économiques : barèmes de prix, réglementation des métiers, protectionnisme, surveillance des circuits et des transports, conditions de stockage, modalités d'association d'acteurs publics et privés. Les auteurs montrent également comment l'alimentation urbaine a exacerbé les enjeux de protection des consommateurs : réflexions hygiénistes, lutte contre l'alcoolisme, régulation de la restauration commerciale accompagnant la mobilité croissante des journaliers puis des ouvriers. Enfin, toutes ces questions doivent bien sûr être resituées dans les tensions, plus générales, entre alimentation et urbanisme : circulation des marchandises et des personnes, nuisances des marchés bruyants et sales, encombrements des lieux publics, concurrences pour le foncier. Les paramètres de l'équation sont de plus en plus nombreux, au fil des siècles, et la fonction d'approvisionnement est progressivement cantonnée, asservie et soumise à de nouveaux impératifs : élargissement des voies et embellissement des quartiers centraux, éloignement des abattoirs, remplacement des marchés ouverts par des marchés fermés puis par des magasins, essor des livraisons à domicile, inscription croissante de l'alimentation dans les modes de vie.

Riche et documenté, multipliant les problématiques théoriques et empiriques, on ne peut que conseiller la lecture de ce livre à tous ceux qui s'intéressent à la gestion des flux alimentaires et aux régulations des espaces d'échanges urbains.

Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : Éditions de l'université de Bruxelles

<http://www.editions-universite-bruxelles.be/fiche/view/2789>

PORTRAIT

The Nuffield Farming Scholarships



En 1947, la fondation du magnat de l'automobile William Morris (Lord Nuffield) met en place un système de bourses, pour permettre à de jeunes professionnels du Royaume-Uni d'effectuer un voyage d'étude et repérer à l'étranger des méthodes d'élevage innovantes. L'idée est de favoriser la circulation des idées et la formation d'un réseau d'influence. Dans les années 1950, le dispositif s'élargit à d'autres pays du Commonwealth, puis au-delà. En parallèle, la fondation Nuffield se retire en partie, le financement des bourses étant apporté par divers mécènes issus des secteurs philanthropique, financier et agricole.

Aujourd'hui, le programme a des antennes en Australie, Canada, Kenya et Zimbabwe, France (depuis 1982), Irlande et Pays-Bas. Il cherche aussi à se développer au Brésil, au Chili, en Afrique du Sud et aux États-Unis. Chaque année, une sélection sur dossier retient 70 à 80 boursiers. Outre la condition de nationalité, le projet doit être porté par un professionnel au CV déjà bien rempli, et concerner un thème de recherche dans les domaines des productions agricoles, de l'alimentation, de l'horticulture ou des activités économiques en milieu rural. En contre-partie d'une bourse de 7 000 à 12 000 £ (couvrant les dépenses de voyage), les boursiers doivent notamment remettre un rapport d'une quarantaine de pages, publié sur le site du programme international.

Le cycle d'études des bourses Nuffield



Source : [Nuffield Farming Scholarships Trust](http://nuffieldinternational.org/index.html)

Les sujets d'étude sont très divers et assez pointus, car liés à un projet professionnel. La documentation réunie est inégale, mais l'audace du « dire d'expert », la mise en valeur des visites de terrain et un style assez direct tranchent avec les publications universitaires. Citons par exemple un travail sur le business model des fermes verticales, réalisé par une hortultrice du Pays de Galles.

Retenons aussi l'étude, par une éleveuse australienne de Wagyu (bœuf de Kobe), des alternatives pour l'engraissement de ces animaux habituellement nourris au grain en *feedlot*, pendant une longue période, pour obtenir une viande délicatement marbrée, vendue comme produit de luxe. Compte tenu de l'évolution de la demande, il lui semblait intéressant de « finir » les animaux à l'herbe. Des visites à une dizaine de producteurs, à travers le monde, pour mesurer les performances de cette conduite « naturelle », l'ont toutefois dissuadée d'engager son exploitation dans cette voie, pour diverses raisons exposées dans le rapport, dont celle liée aux modifications de la qualité de la carcasse, la rendant difficilement valorisable entière.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Nuffield International Farming Scholars
<http://nuffieldinternational.org/index.html>

Quel rôle pour la politique agricole commune dans la lutte contre le surpoids et l'obésité ?

Le dernier [numéro](#) d'*Inra Sciences Sociales*, publié en novembre, passe en revue les politiques nutritionnelles mises en place en Europe et questionne le rôle de la politique agricole commune (PAC) dans la lutte contre le surpoids et l'obésité dans l'Union : 52 % des adultes sont concernés en 2014 (36 % en surpoids, 16 % obèses), avec des conséquences négatives sur la santé et représentant un coût élevé, de l'ordre de 20,4 milliards d'euros en France.

Différentes actions publiques visent à combattre le surpoids et l'obésité : campagnes d'information, étiquetage, taxes nutritionnelles, interdictions de certains aliments, démarches volontaires. Elles ont un impact plutôt faible, la demande et l'offre s'y adaptant ou les contournant. Quant au rôle de la PAC, les auteurs constatent que ses évolutions ont contribué à baisser les prix européens des céréales, du sucre, des viandes rouges et des produits laitiers, relativement aux prix des autres produits agricoles, à l'encontre des recommandations nutritionnelles. Ils proposent donc une évolution de la PAC vers une « politique agricole et alimentaire commune », intégrant notamment la promotion de la production et de la consommation de fruits et légumes, de légumineuses à graines et de fibres.

Source : *Inra Sciences Sociales*

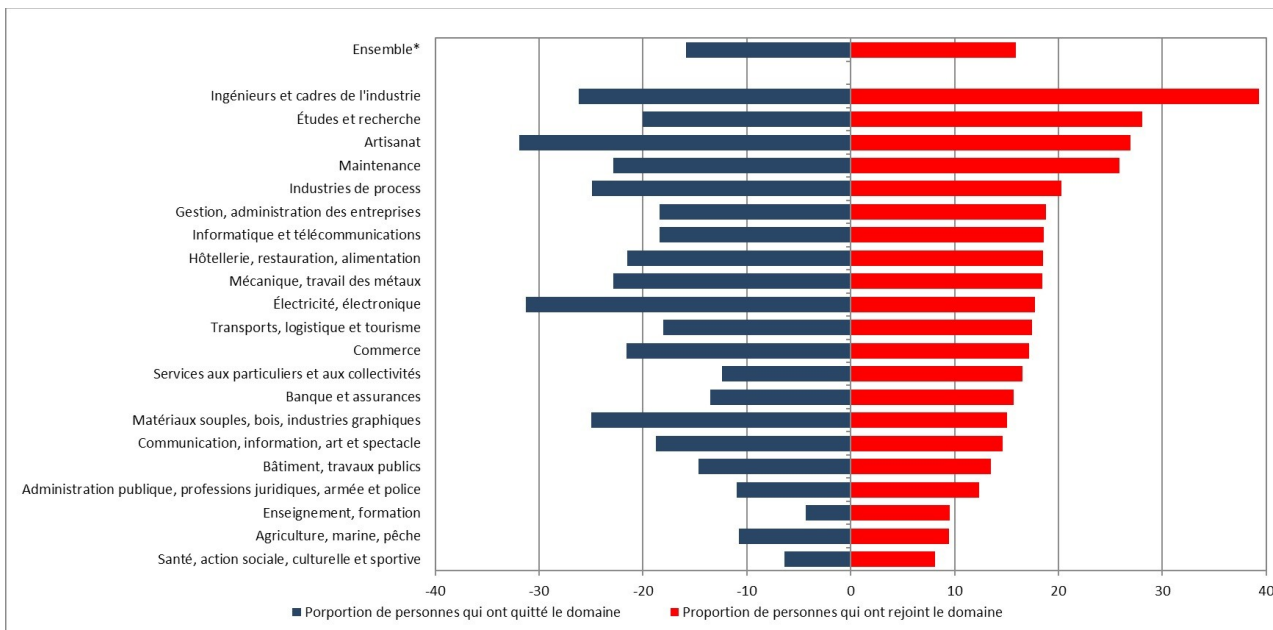
<https://ageconsearch.umn.edu/record/280331/files/iss18-5-6.pdf>

Métiers de l'agriculture, des IAA ou des industries du bois : plus de sorties que d'entrées entre 2010 et 2015

C'est l'une des conclusions qui ressort de l'analyse de la mobilité professionnelle, récemment publiée par la Dares, à partir des résultats de l'enquête « Formation et qualification professionnelles 2014-2015 » (Insee). Les métiers de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche, exercés par une majorité d'indépendants, se caractérisent toujours par leurs moindres mobilités : 12 % des personnes y ont changé de métier et de domaine professionnel entre 2010 et 2015. Ils connaissent également une moindre mobilité géographique (18 % seulement de personnes ont déménagé) et des niveaux de formation inférieurs. En revanche, une faible proportion de ceux qui exerçaient dans ce domaine en 2010 sont au chômage 5 ans plus tard (5%). Le changement de métier se traduit par une amélioration des conditions de travail pour 61 % des sortants, un taux équivalent à celui de l'hôtellerie restauration ou des transports.

À l'inverse, les métiers des industries de *process* (dont les industries agroalimentaires) et des matériaux (dont le bois) connaissent les plus fortes mobilités : plus du quart des personnes ont eu un changement de métier, et souvent de domaine. Cependant, les entrées ont été inférieures aux sorties au cours de la période, et la désaffectation est la plus nette pour les métiers du bois, des matériaux souples et les industries graphiques, avec un écart de 10 points. Les industries de *process* se caractérisent également par des départs supérieurs aux entrées (5 points), tout comme le domaine « agriculture, marine, pêche », mais de façon plus modérée (1 point).

Part de ceux qui ne travaillaient pas dans le domaine professionnel cinq ans plus tôt et de ceux qui ont quitté le domaine, parmi ceux qui sont en emploi en 2010 et 2015, en %



Source : Dares

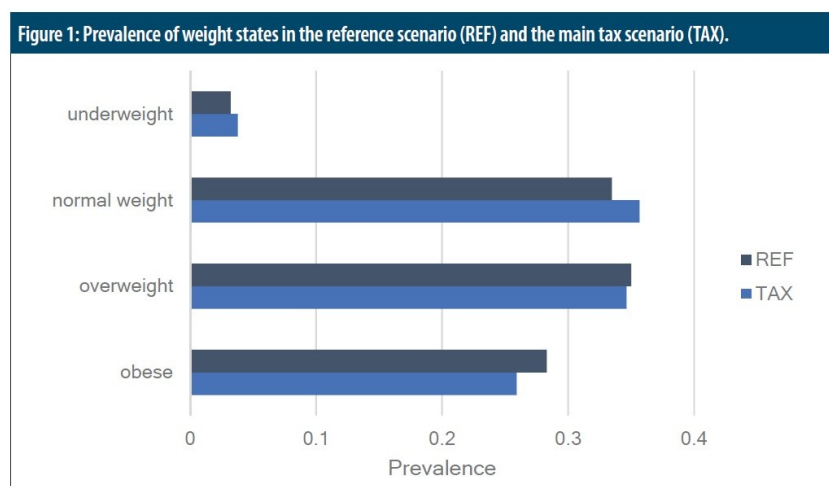
Source : Dares

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2018-049v2.pdf>

Tarification carbone des aliments en Australie : une analyse des impacts sur la santé, l'environnement et les finances publiques

Cette étude estime les impacts sur la santé, l'environnement et les finances publiques, d'une tarification du contenu carbone des aliments en Australie. Selon les auteurs, une telle tarification réduirait la demande en aliments « intensifs en carbone », avec des impacts variés sur le panier alimentaire et, *in fine*, sur l'obésité et les maladies liées aux régimes alimentaires. Les auteurs combinent diverses relations empiriques existantes : économiques (élasticité prix et dépenses), environnementales (contenus carbone des denrées) et de santé (relations entre consommations, poids et maladies). Leurs résultats montrent qu'une tarification carbone des aliments de 23 \$ par tonne d'équivalent carbone conduirait à une baisse des émissions du secteur alimentaire de 6 %, une réduction de l'obésité de 2,4 % (deux tiers des changements de poids étant liés à la baisse de la consommation de calories issues de la viande) et des maladies associées, et à un revenu pour les finances publiques estimé à 866 millions de dollars.

Prévalence des classes de poids dans le scénario de référence (REF) et dans le scénario principal de tarification carbone (TAX)



Source : Australian and New-Zealand Journal of Public Health

Source : Australian and New-Zealand Journal of Public Health

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/30296820>

Recherche inter-disciplinaire sur l'antibiorésistance

Dans son numéro de décembre, la revue *Veterinary and Animal Science* a publié un article de chercheurs de l'Inra et de Mines ParisTech, rendant compte de l'utilisation de la théorie de la connaissance conceptuelle (*C-K design theory*), dans les travaux du réseau [R2A2](#) sur les antibiorésistances en élevage. Structuré en quatre phases, le [concept KCP](#) permet de promouvoir des innovations et des réflexions inter-disciplinaires sur des questions de recherche appliquée. Le réseau a ainsi contribué, ces dernières années, à faire émerger des projets prenant en compte les enjeux sociétaux liés aux antibiorésistances et les besoins des acteurs de terrain, tels le projet TRAJ sur le changement de l'usage des antibiotiques en élevage, et SANT'Innov sur l'équilibre écologie-compétitivité en élevage.

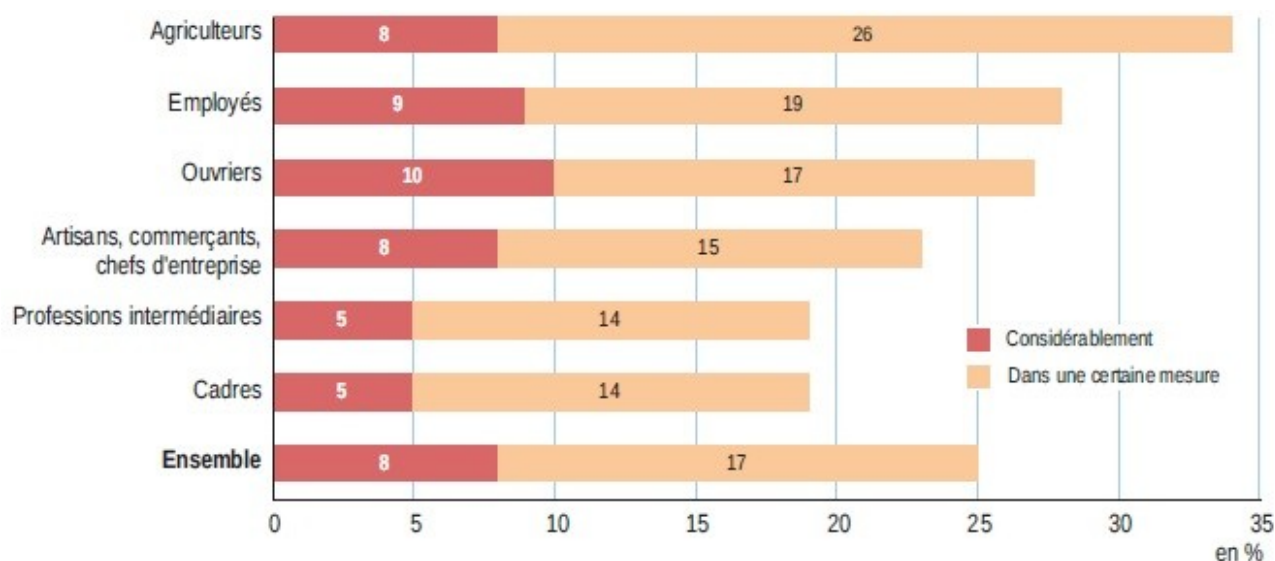
Source : *Veterinary and Animal Science*

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2451943X17300650>

L'agriculture est l'un des secteurs avec les accidents du travail les plus fréquents

Portant sur des données de 2013 (enquête Emploi et module complémentaire), l'*Insee Première* n°1719 publié en novembre 2018 révèle que les accidents du travail concernent 26 % des personnes interrogées depuis le début de leur carrière. Des résultats concernent en particulier l'agriculture : si les ouvriers sont, avec un taux de 40 %, les plus nombreux à déclarer au moins un accident, ce pourcentage est de 32 % dans le secteur agricole. Les causes de blessure y sont la chute de hauteur dans 19 % des cas, celle d'objet (18 % contre 11 % en moyenne), un accident provoqué par un animal (10 % contre 1 %). Si un quart des personnes déclarent être encore limitées dans leurs activités quotidiennes par leur dernier accident, ce taux est de 34 % pour les agriculteurs, qui font partie, par ailleurs, des catégories moins souvent arrêtées (64 % contre trois quarts en moyenne). D'autres éléments intéressants sont également présentés sur les arrêts de travail et l'aménagement du poste suite à l'accident.

Être limité dans la vie quotidienne à la suite du dernier accident au travail selon la catégorie socioprofessionnelle au moment de l'accident



Lecture : 8 % des agriculteurs accidentés jugent que cela les limite considérablement dans leur quotidien et 26 % que cela les limite dans une certaine mesure.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant déjà travaillé et ayant eu un accident au travail avec blessure.

Source : Insee, enquête Emploi et module complémentaire sur les accidents au travail et les problèmes de santé liés au travail (2013).

Source : Insee

Source : Insee

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3645477>

Climate Chance publie le premier rapport de son Observatoire mondial de l'action climatique non-étatique

Créée en 2016, l'association [Climate Chance](#) a publié récemment le premier rapport de son Observatoire mondial de l'action climatique non-étatique. Avec pour objectif de proposer, sur la base d'une synthèse des analyses et données existantes, « une lecture compréhensible de l'évolution des émissions de CO₂ récentes, dans les secteurs et pays étudiés », il se compose de trois cahiers : le [premier](#) porte sur l'action sectorielle, le [deuxième](#) sur la mobilisation territoriale et le [troisième](#) sur l'implication des acteurs de la finance. Après un état des lieux des progrès des initiatives mondiales impliquant des acteurs territoriaux, le cahier n°2 présente 23 cas d'étude portés par des villes et des régions et un panorama de 80 « bonnes pratiques ». Il donne ainsi à voir la diversité des mobilisations locales, en particulier dans les domaines agricoles et alimentaires : réduction de l'empreinte carbone de Jalisco (Mexique), politique agricole au Minas Gerais (Brésil), permaculture dans un village marocain, agriculture urbaine à Séoul, etc.

Source : Climate Chance

<https://www.climate-chance.org/observatoire-de-laction/rapport2018/>

ÉVÉNEMENTS À VENIR

- 17-19 décembre 2018, Marseille

2^e colloque national science et société « Pour l'adaptation des territoires aux changements climatiques. Risques - ressources - transition(s) », organisé par le Groupe régional d'experts sur le climat en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

<http://www.grec-sud.fr/colloque/>

- 19 décembre 2019, Paris

Carrefour de l'Innovation Agronomique organisé sur le thème « Contaminants alimentaires : approches émergentes pour connaître et prévenir le risque »

<https://www6.inra.fr/ciag/CIAG-Alimentation/Contaminants-alimentaires>

- 10 janvier 2019, Paris

2^e session du forum de Paris, « Les nouvelles routes de la soie », organisé par l'Iris et l'ambassade de Chine en France

<http://www.iris-france.org/evenements/les-nouvelles-routes-de-la-soie-2/>

- 15 janvier 2019, Paris

Séminaire organisé par la SFER sur la thématique « L'histoire de l'Inra entre science et politique. La place de l'économie rurale »

<https://www.sfer.asso.fr/event/view/17>

- 18 janvier 2019, Paris

Symposium sur la microbiologie des sols français

<https://symposium.inra.fr/atlasfrançaisbacteriesol/>

- 21-24 janvier 2019, Juvignac

École-chercheur « Systèmes alimentaires et villes : interactions, innovations et leviers pour la durabilité »

<https://journées.inra.fr/ecsavilles>

- 26-30 janvier 2019, Lyon

SIRHA

<https://www.sirha.com/fr>

- 29 janvier 2019, Paris

2^e Rencontres de l'alimentation durable, organisées par la Fondation Daniel et Nina Carasso

<https://www.chaireunesco-adm.com/Les-2e-Rencontres-de-l-alimentation-durable>

- 1^{er} février 2019, Paris

Journée Annuelle Benjamin Delessert, organisée sur le thème « Le plaisir, allié d'une alimentation saine ? »

<http://www.institut-benjamin-delessert.net/fr/journee-annuelle/programme/index.html>

- 5-6 février 2019, Montpellier

Premières assises territoriales de la transition agro-écologique et de l'alimentation durable

<https://www.assises-agroecologie-alimentationdurable.fr/fr/>

- 7 février 2019, Paris

Conférence-débat « Agricultures mondiales : le déplacement de la puissance ? », organisée par l'Iris et le Club Déméter

<http://www.iris-france.org/evenements/agricultures-mondiales-le-deplacement-de-la-puissance/>

- 15 février 2019, Montpellier

8^e Colloque de la chaire Unesco « Alimentations du monde » sur le thème « Manger le vivant. Les microbes, du sol au ventre »

<https://www.chaireunesco-adm.com/Reservez-votre-15-fevrier-2019>

- 20 février 2019, Bruxelles

5^e Conférence internationale organisée par la JPI « A Healthy Diet for a Healthy Life »

<https://www.healthydietforhealthylife.eu/index.php/news-archive/443-5th-international-conference-of-jpi-hdhl-on-the-20th-of-february-2019>

- 20-24 février 2019, Paris

Rencontres internationales de l'Agriculture du Vivant

<https://www.verdeterreprod.fr/rencontres-internationales-agriculture-vivant/>